



# Le Carniérois

Bulletin de liaison de la Municipalité

N°149 Septembre 2017

## RENTREE DES CLASSES

Après avoir obtenu l'accord de Mr le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, la scolarité des enfants de l'école de Carnières s'effectuera dorénavant sur 4 jours selon les horaires suivants :

Lundi	8h30	12h00	13h30	16h00
Mardi	8h30	12h00	13h30	16h00
Jeudi	8h30	12h00	13h30	16h00
Vendredi	8h30	12h00	13h30	16h00

Dans le cadre des travaux relatifs à la création d'une sixième salle de classe, il est à noter que celle-ci ne sera pas opérationnelle pour la rentrée de Septembre mais pour celle de-Novembre.

Cependant le projet initial qui consistait à répartir les 6 classes sur les deux sites sera en vigueur dès le 4 Septembre.

Les 3 classes primaires de Mme DUHAMEL, de Mme ROBINSON et de Mr CARLIER seront à l'école du Haut (CP au CM2). Avec son accord Mr le directeur fera classe pendant 6 semaines dans ce qui deviendra la cantine de l'école du Haut avant de prendre possession en novembre du nouveau bâtiment. Les élèves de CP intégreront la salle de classe laissée libre par Mr le directeur.

Les 3 classes maternelles de Mme DELHALLE, de Mme DUFOURMONT et de Mme DELETREZ seront à l'école du Bas. La classe de Mme DUFOURMONT va laisser libre le bâtiment préfabriqué qu'elle occupait pour intégrer l'ancienne salle des CP.

Dans le cadre de ces travaux nous remercions :

Mr CARLIER, directeur de l'école, pour son adhésion aux modifications proposées.

Les agents techniques du personnel communal qui ont fait abstraction des congés d'été pendant ses trois dernières semaines d'Août pour participer aux changements de salles (armoires, chaises, tables, fournitures, tableaux, gravures...).

Messieurs VAILLANT (ferme voisine de l'école), sans leurs accords ce projet n'aurait pu aboutir car l'utilisation de leur arrière-cour est absolument nécessaire pour décharger et placer le module Portakabin qui abritera cette sixième salle de classe.

## ESPACE EDUCATIF PERI-SCOLAIRE ET PERI-LOISIRS

Le retour à la semaine de 4 jours de classe et la modification des horaires va apporter quelques changements au niveau de l'accueil des enfants.

Pour les inscriptions et les renseignements une permanence sera organisée à l'accueil périscolaire le :

Mardi	29 Août de	9h00 à 13h00
Mercredi	30 Août de	8h00 à 12h00
Jeudi	31 Août de	14h00 à 18h30

Merci de bien vouloir vous munir de la photocopie :

- de votre numéro d'allocataire à la CAF avec votre quotient familial
- du carnet de vaccination
- de l'assurance extra-scolaire

La commande pour le repas du lundi 4 septembre devra être passée avant le vendredi 1<sup>er</sup> Septembre à 10h00 lors des permanences proposées

## **RESERVE PARLEMENTAIRE**

Récemment décriée et maintenant supprimée, la réserve budgétaire accordée aux députés et aux sénateurs nous avait permis de bénéficier de :

15 000 € de la part de Mr Jacques LEGENDRE pour l'enfouissement des réseaux électriques de la place en 2006

18 000 € de la part de Mr Christian BATAILLE pour la rénovation du cimetière en 2009

8 290 € de la part de Mme Delphine BATAILLE pour la réfection des trottoirs de la rue de Boussières en 2015.

Cette aide financière que ne pourront plus percevoir les communes s'ajoute à la baisse des dotations de l'état et peut être dans un avenir proche à la suppression des contrats aidés (prise en charge par l'état de 50 à 75% de la rémunération pour l'embauche par la commune d'une personne inscrite au chômage, pour un voire deux ans à raison de 20 h 00 de travail hebdomadaire).

## **JEU ANCIEN**

La Butte Carnièreoise vous propose le Samedi 2 Septembre, sur son terrain de billon situé près de la salle des sports, une initiation au JEU DE L'ASSIETTE, en partenariat avec l'association d'ALBERT (Somme).

Pour mémoire, le jeu de l'assiette est un jeu typiquement Picard qui se joue avec des palets en bois. Il avait été mis à l'honneur sur la place du Square en 2015, lors du passage du Tour de France.

Démonstration et initiation de 15 h 00 à 17 h 00 le Samedi 2 septembre

## **ARRÊTÉ SUR L'UTILISATION DE L'EAU**

Les nappes phréatiques étant basses, un arrêté de Mr le Préfet du Nord réglementant l'usage de l'eau en vue de sa préservation est affiché en mairie pour votre information.

## **CONCILIATEUR DE JUSTICE (communiqué)**

Le ministère de la justice recrute 600 conciliateurs pour renforcer la justice de proximité.

Conditions requises :

3 années d'expérience juridique, un intérêt du public et des relations humaines.

Une formation est prévue pour l'obtention du statut (bénévole) d'auxiliaire de justice assermenté.

Pour en savoir plus contactez le tribunal d'instance de Cambrai.

## **VÊTEMENTS OUBLIÉS**

Nous disposons en mairie de différents objets oubliés au cours du centre de loisirs et des manifestations de Juillet (soirée du 13 Juillet, kermesse du centre aéré)

## **VEILLER SUR SES PARENTS (communiqué)**

La Poste a mis en place un service de veille par lequel, moyennant une participation financière, en partie déductible des impôts, le facteur se rend au domicile de la personne souhaitée pour prendre de ses nouvelles, l'aider dans les petits dépannages de la vie quotidienne.

Plusieurs formules d'abonnement sont possibles, pour en savoir plus adressez-vous au bureau de poste ou auprès de votre facteur.